

Coronavirus (COVID 19)

Il me paraît important de vous faire connaître une info concernant la Gendarmerie qui risque fort d'être un peu passée sous silence.

Sans m'en prendre exagérément à nos amis Policiers que je respecte pour leur travail souvent délicat (et utile) , je me contente de relever néanmoins que certains de leurs syndicats sont assez fréquemment sur le "**dos des gendarmes**", vous savez ces affreux pandores "privilégiés" en réclamant (SIC) leurs beaux "avantages".....Jugez-en plutôt -

Depuis le 16 mars 2020 (50 jours déjà), pour faire respecter au mieux les règles de confinement, 100 000 Agents sont journellement sur le terrain partout sur le Territoire National (Métro et O.M). Ce chiffre a d'ailleurs été porté à 160 000 lors des départs de vacances printanières et du W.E Pascal. (Rapport officiel).

Selon l'Essor (<https://lessor.org>) on peut trouver des chiffres intéressants dans un rapport d'étape sur la mise en oeuvre de l'état sanitaire d'urgence publié par le Sénat le 29.04.2020. En effet, selon ce rapport, ce sont en moyenne 100 000 agents journellement employés qui y sont cités, dont 35 000 à 40 000 Policiers et 60 000 à 65000 Gendarmes affectés à cette tâche journalière.

Les effectifs totaux des deux forces sont selon l'Essor de l'ordre de 3 à 2. (150 000 Policiers - 101 000 Gendarmes). De ce rapport, l'Essor en déduit que les Gendarmes se sont mobilisés 3 fois plus que les Policiers. (2 fois plus, c'est déjà remarquable). En effet et pourquoi cette disparité que les grands médias ne développeront pas pour ne pas remettre de l'huile sur le feu "Citadins / ruraux" (on a tout dit), car bien qu'appartenant au même Ministère d'emploi, l'activité et la disponibilité sont loin d'être identiques ni surtout comparables selon les secteurs (**statuts** très différents et le fameux logement de fonction (LCNAS) tant décrié et montré UNIQUEMENT comme avantage et bien d'autres avantages remis sur l'ouvrage par certains syndicats policiers et même récemment par une association qui remet en cause le LCNAS (voir le site EUNOMIE.ORG)).

Une autre raison : c'est que plusieurs syndicats ont incité leurs adhérents à faire valoir leur droit de retrait quand leur hiérarchie demandait des contrôles et des verbalisations sans masque. Ce droit, que n'ont pas les Gendarmes, bien sûr, comme tant d'autres d'ailleurs...

N'en faisons toutefois pas une nouvelle "guéguerre" , une querelle qui perdure , improductive et néfaste en ces moments si durs car le travail est rude et dangereux pour les deux forces de l'ordre que je soutiens afin qu'elles puissent au mieux continuer d'assurer la sécurité des personnes et des biens partout.

Vous pouvez aller lire le fameux rapport (un peu long) sur : http://www.senat.fr/fileadmin/Fichiers/Images/commission/lois/MI_Covid19/Mission_suivi_urgence_Covid-19_Deuxieme_rapport_etape.pdf